



Communiqué de presse du 20 mai 2008

Dialogue social dans la fonction publique La CFDT signe le relevé de conclusions

L'Union des fédérations de fonctionnaires et assimilés de la CFDT (UFFA-CFDT), à **l'unanimité des fédérations** qui la composent, décide de signer le relevé de conclusions relatif à la rénovation du dialogue social dans la Fonction Publique.

Ce relevé de conclusions issu de la négociation du 6 mai vise à une **rénovation en profondeur des relations professionnelles** dans les trois versants de la Fonction Publique, qu'il s'agisse de **la représentativité** des organisations syndicales ou de la **place de la négociation**.

La prise en compte de l'expression de tous les personnels à travers leur **vote** aux comités techniques et la reconnaissance de la valeur politique des **accords majoritaires** en voix sont les mesures clés qui vont permettre d'apporter par la négociation des réponses concrètes et pertinentes aux attentes des agents.

le développement du dialogue social et le renforcement de la légitimité des organisations syndicales sont **deux revendications majeures** de la CFDT depuis de nombreuses années et qu'elle veut voir aboutir. C'est le sens de la signature de la position commune dans le secteur privé, et c'est dans cette dynamique sociale que s'inscrit la signature du relevé de conclusions dans la Fonction Publique.

En revanche, **l'UFFA-CFDT n'engagera pas sa signature sur le second relevé relatif à l'architecture et au rôle des Commissions administratives paritaires** dont elle n'accepte pas les propositions. Elle attendra la mise en œuvre de la réforme du dialogue social pour entamer avec le gouvernement toute discussion sur l'évolution des CAP.

Contacts presse

Brigitte Jumel, secrétaire générale de l'UFFA-CFDT

01 56 41 54 40